



Relevé de décisions du Conseil d'Administration
Séance du 11 octobre 2018
- Paris -

Référence	RD_DIR_CA 2018_10_11
Révision	
Date d'application	12 octobre 2018
Version	1

Pour information :

24 membres présents et 6 membres représentés sur 31 membres en exercice.

Délibérations	Détails des votes	Observations
➤ Le CA approuve le procès-verbal de la séance du 28 juin 2018.	unanimité	Publication (site web)
➤ Le CA approuve la nouvelle composition du bureau du CA pour la 3ème mandature comme suit : <ul style="list-style-type: none"> ○ Président : Jean DEBEAUPUIS ○ Vice-président : Guy CATHELINÉAU ○ Ministère des Solidarités et de la Santé : Agnès QUIOT ○ Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation : François COURAUD ○ Organisations syndicales les plus représentatives d'employeurs et de salariés, des établissements publics de santé et médico-sociaux, des associations d'anciens élèves : Jean SCHMID et Richard GURZ (titulaires) et Michel BALLEREAU et Thierry FOUERE (suppléants) ○ Personnels d'enseignement et de recherche : Pascale ROUSSEL (titulaire) et Jean-Baptiste COMBES (suppléant) ○ Personnels BIATSS : Patricia LEROY (titulaire) et Jean-Claude NIZAN (suppléant) ○ Elèves et étudiants : Abeline MOREAU (titulaire) et (<i>élections étudiantes en cours</i>) (suppléant) 	unanimité	
➤ Le CA approuve le budget rectificatif de l'exercice 2018 comme suit : <ul style="list-style-type: none"> • les autorisations budgétaires suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ○ 327 ETPT sous plafond et 125 ETPT hors plafond ○ 62 275 000 € d'autorisations d'engagement réparties comme suit : <ul style="list-style-type: none"> - 46 232 000 € au titre du personnel - 14 293 000 € au titre du fonctionnement - 1 750 000 € au titre de l'investissement ○ 61 775 000 € de crédits de paiement, répartis comme suit : <ul style="list-style-type: none"> - 46 232 000 € personnel - 13 933 000 € fonctionnement - 1 610 000 € investissement 	8 abstentions	

<ul style="list-style-type: none"> ○ 59 400 000 € de prévisions de recettes ○ - 2 375 000 € de solde budgétaire. ● les prévisions comptables suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ○ - 2 375 000 € de variation de trésorerie ○ - 4 353 000 € de résultat patrimonial ○ - 1 753 000 € de capacité d'autofinancement ○ - 3 363 000 € de variation de fonds de roulement ● Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale et des autorisations pluriannuelles sont annexés à la présente délibération. 		
<p>➤ Dans le cadre du débat d'orientation budgétaire, le CA approuve la procédure interne d'élaboration du budget initial 2019, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Lettre de cadrage budgétaire interne à destination des responsables des centres de responsabilité de l'EHESP : mi-juillet 2018 ● Rencontres budgétaires internes avec chaque centre de responsabilité portant sur l'exécution de l'exercice en cours et les projections 2019 et suivantes : septembre/octobre 2018 ● Arbitrage budgétaire en comité de direction : novembre 2018 ● Présentation du budget initial 2019 : Conseil d'Administration du 18 décembre 2018 	<p>4 contre 3 abstentions</p>	
<p>➤ Le CA ratifie la charte nationale de déontologie des métiers de la recherche et approuve la mise en place d'un dispositif d'intégrité scientifique à l'EHESP.</p>	<p>unanimité</p>	<p>Nomination à suivre de M. Pierre Fournier en qualité de référent intégrité scientifique de l'EHESP</p>
<p>➤ Le CA approuve l'avenant au contrat de concession de service public pour l'exploitation du service de restauration avec la société ANSAMBLE.</p>	<p>6 abstentions</p>	<p>Signature de l'avenant</p>

N.B : Ce document a valeur informative. Le procès-verbal de ce CA du 11 octobre 2018 sera soumis à approbation lors de la prochaine séance.